

questions telles que les investissements mutuellement avantageux, l'extension des liens entre les sociétés commerciales, y compris les entreprises conjointes, les échanges scientifiques et techniques et les conditions favorables aux approvisionnements et à l'accès des marchés.

Les consultations se sont intensifiées au cours de 1975. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, outre qu'il a participé à la réunion du comité ministériel Canada-Japon, a eu des entretiens avec son homologue japonais au cours de l'Assemblée générale de l'ONU, en septembre, et, à Paris, à la première réunion de la CCEI, en décembre. Les ministres canadien et japonais des Finances sont demeurés en contact étroit, tout particulièrement au sujet de la situation monétaire internationale. Le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie, qui exerce également les fonctions de ministre des Travaux publics, a visité le Japon en 1975 et fait un exposé important, devant la Fédération japonaise des organisations économiques, sur les réalisations et les possibilités du Canada dans le domaine scientifique et technique.

Au niveau officiel, les entretiens ont porté surtout, quoique non exclusivement, sur les questions économiques. Une délégation canadienne composée de personnalités de premier plan a participé à la réunion du sous-comité Japon-Canada sur les ressources et l'énergie tenue les 9 et 10 juin. Les mêmes personnalités ont poursuivi leurs entretiens avec leurs collègues japonais à Ottawa le 7 juillet. Une autre délégation de hauts fonctionnaires représentant cinq ministères fédéraux a rencontré des hauts fonctionnaires japonais à Tokyo en novembre pour donner suite aux ententes conclues entre les ministres en juin. Cette délégation a jeté les bases d'une coopération économique bilatérale qui amènera plusieurs missions japonaises spécialisées au Canada.

En 1975 a eu lieu la deuxième séance annuelle de consultations officielles entre le Canada et le Japon au sein des Nations Unies; à l'occasion de ces entretiens, des experts en politique étrangère des deux pays se sont réunis à Ottawa en avril. Le chef de l'état-major de la Défense du Canada est allé, en novembre, consulter ses homologues japonais. Des unités des forces d'autodéfense maritimes du Japon ont fait des visites de courtoisie à Vancouver et à Montréal au cours de l'été, rendant ainsi la politesse aux forces canadiennes dont certains

navires étaient allés au Japon au cours de l'année également. Le Canada a érigé un pavillon important à l'Exposition océanographique internationale tenue à Okinawa cette même année. Il y a eu des progrès dans les négociations visant la signature prochaine d'un accord culturel bilatéral. Les contacts personnels ont continué de se multiplier: 25 000 Canadiens se sont rendus au Japon et quelque 100 000 Japonais ont visité le Canada au cours de l'année.

### **Australie et Nouvelle-Zélande**

Le resserrement des liens entre le Canada et l'Australie a continué en 1975, au grand avantage des objectifs généraux de la politique étrangère canadienne. L'année a été marquée par des visites, de part et d'autre, de députés et de hautes personnalités, dont le ministre canadien des Affaires des anciens combattants, M. Daniel MacDonald, qui s'est aussi rendu en Nouvelle-Zélande.

Le Canada a continué d'occuper le cinquième rang parmi les fournisseurs de l'Australie et il est encourageant de constater qu'une proportion élevée de ses ventes a porté sur des produits manufacturés et des produits finis. Étant donné les diverses restrictions imposées en 1974, il n'a pas été possible de maintenir, en 1975, le taux de croissance exceptionnel enregistré dans le secteur du commerce extérieur au cours de la période 1972-1974, mais il ne faisait aucun doute, à la fin de l'année, que l'Australie continuerait de constituer un marché intéressant.

Des séances de consultation fort instructives se sont poursuivies entre les deux pays au sujet du commerce international et des questions économiques. On constata une identité de vues au sujet du droit de la mer, de l'immigration et des douanes, de même qu'au sujet de l'importance de la région de l'Asie et du Pacifique pour les intérêts nationaux, en dépit de certaines divergences d'opinion sur les questions régionales. On a été unanime à voir dans l'APASE (Association des pays de l'Asie du Sud-Est comprenant l'Indonésie, la Malaysia, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) un instrument multilatéral qui pourrait être d'une utilité indéniable dans l'aplanissement des divergences et des conflits hérités du passé. La coopération la plus étroite possible a été réalisée entre les deux pays à la *Conférence de révision du Traité de non-prolifération*. Il faut